



**HAL**  
open science

## Licence Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2015, Université Stendhal - Grenoble 3. hceres-02037514

**HAL Id: hceres-02037514**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037514>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Information et communication

- Université Stendhal - Grenoble 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, cultures, communication, sociétés

Établissement déposant : Université Stendhal - Grenoble 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'objectif de la licence *Information et communication* est l'acquisition de bases théoriques et méthodologiques en sciences de l'information et de la communication, complétées par des modules de spécialité : multimédia et réseaux d'information, communication des organisations, médias. Cette licence est une licence dite « suspendue ». Elle commence en L3. Elle est ouverte aux étudiants de L1 et L2 ayant validé des enseignements de communication comme à des étudiants venant de DUT, BTS ou classe préparatoire (hypokhâgne).

Afin de répondre à cet objectif, la structure du diplôme se partage entre enseignements fondamentaux, méthodologie et enseignements de spécialité. La formation vise à former des assistants de communication ou de relations publiques, des adjoints au responsable de conception événementielle, des webmasters. En ce qui concerne les compétences pour poursuivre en master, cette voie étant privilégiée, cette licence 3 fournit les conditions nécessaires tant pour les enseignements théoriques que de méthodologie universitaire. Le deuxième semestre (S6) de cours fondamentaux permet de comprendre les enjeux professionnels des secteurs de la communication.

## Avis du comité d'experts

Les profils visés de postes de cadres intermédiaires correspondent bien aux compétences acquises. Néanmoins, le dossier n'aborde pas suffisamment l'acquisition des compétences techniques de communication nécessaires à un chargé de communication.

Une période d'une année semble très courte pour acquérir des connaissances dans les « champs paradigmatiques de la discipline », cette année ne peut que dresser une « cartographie ». Si la formation est adaptée aux étudiants qui ont suivi des licences comprenant des unités d'enseignement (UE) d'information-communication ou ceux issus de BTS et d'IUT de communication, en revanche, les étudiants issus de licence LEA, de classes préparatoires, des filières de L2 générales sortent diplômés d'une licence de communication sans maîtriser des compétences fondamentales attendues de tout chargé de communication (fiche RNCP), faute d'avoir eu cet enseignement pratique au cours de leurs études précédentes.

La poursuite en master est revendiquée par les responsables de la formation. La question de la progression se pose quand on sait que 50 % seulement des étudiants poursuivent à l'Université Stendhal.

Il existe deux licences générales d'information-communication dans l'académie de Grenoble et une dans celle de Lyon. Malgré le grand nombre d'étudiants qui souhaitent cette orientation, cette offre de formation paraît abondante, d'autant que le dossier ne montre pas clairement l'insertion de la licence *Information et communication* dans la politique générale de l'établissement.

Concernant l'environnement de recherche, l'intrication entre les thématiques scientifiques du GRESEC (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication) et de cette formation est forte. Les partenariats avec l'environnement socio-économique existent plutôt en master.

L'équipe pédagogique est formée de 23 enseignants, parmi lesquels on ne compte que deux professeurs (PR). Hormis un professeur associé (PAST), les professionnels semblent peu présents.

Deux réunions composées du directeur des études (DETU), des responsables de formation et de la secrétaire pédagogique ont lieu chaque semestre. Deux réunions par an rassemblent l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il est

dommage que les annexes ne détaillent pas le CV des chargés de cours professionnels, leurs volumes horaires individuels (si ce n'est qu'à eux tous ils assurent 30 % des enseignements). Si l'organisation de la méthodologie se fait par petits groupes dirigés par des doctorants et moniteurs, la présence d'un titulaire serait bienvenue. Le pilotage en comité restreint pédagogique réuni deux fois par trimestre semble correct.

Les effectifs varient entre 77 et 104 admis. Le taux de réussite est élevé (90 %). 88 % des étudiants poursuivent en master dont 50 % à Stendhal (2/3 trouvent un emploi à l'issue du master - enquête de l'observatoire de l'insertion professionnelle de l'université). Ces étudiants choisissent de continuer à se spécialiser, à se professionnaliser pour aller sur le marché du travail en visant des métiers de communication relevant d'un niveau bac+5. Le dossier ne fournit pas d'éléments détaillés relatifs aux titulaires de la licence quant à leur insertion directe dans le secteur professionnel.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est forte, à la fois institutionnellement (les enseignants-chercheurs sont membres du GRESEC), scientifiquement (les thématiques de recherche irriguent les enseignements) et pédagogiquement (UE de méthodologies enseignées par des moniteurs).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le partage entre acquisition de connaissances et de compétences permet une préparation pertinente aux professions visées. Les UE d'enseignements fondamentaux du semestre 6 constituent une bonne approche du milieu professionnel (champs de la communication, médiations culturelles et scientifiques, acteurs des médias, information et usages). Les UE de méthodologie développent des compétences nécessaires en communication par des exercices appropriés. Le faible volume des enseignements complémentaires de spécialité ne peut que donner une idée vague de ces spécialités.</p> <p>Bien que des débouchés directs soient clairement définis (assistant, adjoint dans les secteurs de la communication et du multimédia, de l'information, des relations publiques), c'est malgré tout la logique de préprofessionnalisation qui l'emporte.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages ne sont pas intégrés au cursus, mais à partir de 2014-15, les étudiants peuvent créditer une UE stage dans le cadre d'une option libre transversale. On s'assure que les étudiants ont connu une expérience professionnelle à l'issue de leur L3, mais il n'existe pas de rapport de stage.</p> <p>Le document parle de « possibilité de stage libre et de validation de UE de stage ». Faut-il comprendre que si le stage est obligatoire durant l'ensemble de la licence, il n'est qu'optionnel en L3 pour les étudiants ayant déjà fait un stage ? Ce serait problématique.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Aucune mention n'est faite des semestres Erasmus à l'étranger dans le dossier. Le recrutement ne se faisant qu'en troisième année, il est difficile de partir à l'étranger sur une période si courte. En revanche, la formation accueille de nombreux étrangers.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'équipe pédagogique a su faire preuve d'adaptabilité en introduisant des mineures de communication en L1, L2.</p> <p>Pour les étudiants issus de DUT, de LEA, de classes préparatoires, le recrutement se fait en revanche sur dossier, ce qui permet de choisir des étudiants au profil adapté à cette licence.</p> <p>La formation est complémentaire pour les étudiants de licence professionnelle <i>Ecriture en ligne - webmestre éditorial</i> qui veulent aller vers info-com.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements sont en présentiel. L'environnement numérique est intégré, mais peu lisible. Les questions de pratiques et d'usages sont intégrées aux enseignements. La VAE est mise en place. L'accueil de reprise d'études de « communicants » est prévu.</p> <p>Pour les publics spécifiques, les dispositions sont identiques à celles mises en œuvre au sein de l'ensemble de l'université.</p>
Evaluation des étudiants	L'évaluation s'effectue sous la forme d'examen pour les CM, de contrôle continu pour les TD. La composition des jurys d'examen est correcte.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il existe une UE de méthodologie, mais les modalités de ce suivi ne sont pas précisées.
Suivi des diplômés	<p>Une enquête régulière est assurée par le service d'information et d'orientation (SIO) de l'université. Les conditions de l'enquête ne sont pas claires.</p> <p>88 % des étudiants vont en M1 ; 9-11 % des étudiants sont en emploi (deux CDI, sept CDD).</p> <p>Les résultats en termes de réussite insistent sur la poursuite d'étude en master, conformément à cet objectif affiché de la licence.</p> <p>En revanche, il est dommage de ne pas avoir de précisions sur ce que deviennent les 12 non diplômés qui n'ont pas redoublés (vont-ils dans une autre formation ? ont-ils un emploi ?) et sur les emplois occupés par les sept étudiants embauchés (sur les neuf étudiants qui ont cherché un emploi) et ce, afin de prendre en compte ces données dans l'évolution de la formation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Depuis 2000, il existe une évaluation qualitative. Une diversification des cours et une précision des besoins en méthodologie résultent de l'enquête de satisfaction auprès des étudiants.</p> <p>Le pilotage de la formation est assuré de manière satisfaisante.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs nombreux, aux qualifications variées.
- Des moniteurs pour assurer des cours de méthodologie.
- Des objectifs théoriques élevés pour une formation de licence 3.
- Des effectifs stables, un recrutement pour partie sélectif et spécialisé, qui se traduit par un taux de réussite en licence élevé et une poursuite en master significative.

### Points faibles :

- L'hétérogénéité des compétences des personnes recrutées et des personnes finalement diplômées.
- Le manque de suivi accordé aux étudiants qui rentrent sur le marché du travail à la fin de leur licence.
- le manque de place accordée aux stages, compte tenu de son caractère facultatif pour les étudiants ayant déjà fait un stage au cours de leurs années de licence antérieures.

### Conclusions :

Il paraît nécessaire que l'université donne la possibilité à l'équipe pédagogique :

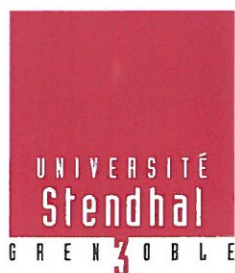
- soit de faire débiter la licence *Information et communication* dès la L1 afin de solutionner les lacunes en fin de L3 des étudiants issus de licences généralistes ;

- soit de créer plusieurs autres modules obligatoires complémentaires au programme L3 existant (et pas seulement le module Médias, information communication). Dans ce contexte, peut-être faudrait-il renforcer l'importance (rendre obligatoire) des stages de L3, en particulier pour les étudiants initialement les moins spécialisés.

Un suivi plus précis des débouchés professionnels des étudiants qui vont sur le marché de travail à la fin de cette licence faciliterait l'évolution permanente de la formation.

# Observations de l'établissement





## Réponse au HCERES sur l'évaluation des formations de 2014

### Licence mention Information-Communication Réponse de l'établissement

N° de dossier : S3LI160010534

L'établissement remercie les experts pour leur étude attentive du dossier d'auto-évaluation de la mention de la Licence Information-Communication. L'évaluation qui est proposée met en avant les qualités de la formation. Le rapport souligne en effet l'adossement solide à la recherche de la formation et la qualité des dispositifs d'aide à la réussite et de préparation à l'insertion professionnelle. Il s'agit là d'axes principaux autour desquels est construite la réflexion de l'équipe pédagogique de la mention, au cours de la période évaluée et, de manière renforcée, dans le cadre de la préparation de la nouvelle offre.

L'équipe pédagogique de la mention a également pris connaissance des remarques concernant les points à améliorer dans la formation, dont elle ne manquera pas de tenir compte dans la nouvelle offre et pour lesquels la réflexion est déjà bien avancée. Il en est ainsi de plusieurs points soulevés :

#### **La « désuspension » de la L3 Information-communication :**

Bien que la mention information-communication débute nommément en L3, en raison de l'attachement de l'équipe pédagogique à l'acquisition d'une culture générale en amont, le cursus d'information-communication est bien pensé sur un continuum de 3 ans, dans une logique de spécialisation progressive. Ainsi, dans toutes les mentions de Licence de l'Université Stendhal est intégré un « parcours » information-communication permettant à l'étudiant souhaitant d'intégrer une L3 information-communication de suivre des enseignements de 3 à 9 ECTS par semestre dans cette discipline. Ce dispositif est comparable à la formation en information-communication acquise en DUT/BTS par les autres candidats à la L3. Cette possibilité est aussi ouverte, dans la limite de 3 ects par semestre, aux étudiants des Licences de l'UPMF. Dans le cadre de la nouvelle offre, la logique de spécialisation progressive est renforcée par la création d'une mineure information-communication (6 ects par semestre) dans toutes les mentions de Licence

Présidence

de l'université et ayant vocation à déboucher sur la licence générale en information-communication en L3 ou vers la licence professionnelle « métiers du numérique ».

### **La place des stages dans la formation :**

Le « dispositif stage » de la Licence est commun à toutes les licences de l'établissement. Pour son fonctionnement, nous vous renvoyons, conformément à la méthode définie par l'établissement, au dossier champ « Langues, Cultures, Communication, Sociétés » dans lequel s'inscrit la formation. Pour la Licence information-communication, le stage est mis en place de manière transversale entre le SIO et un responsable des stages de la mention qui en assume pleinement la responsabilité. Ce dispositif accompagne, grâce aux relais enseignants et professionnels et l'appui sur des documents adhoc (le livret des stages notamment) l'ensemble du processus de la recherche de stage à sa concrétisation avec possibilité de validation de l'UE stage pour la L3.

Actuellement, l'établissement impose l'obligation de réaliser un stage au cours des trois années de Licence, celui-ci devant être validé en juin de la L3 au plus tard. Pour les étudiants inscrits à l'Université Stendhal, ce stage peut être effectué soit pendant leurs années de spécialisation progressive (en lien avec leurs fondamentaux ou de leur « parcours » information-communication) ou pendant leur année d'information-communication. Cela explique que les étudiants ayant déjà validé un stage en L1 ou L2, qui peut être lié au domaine, n'ait pas obligatoirement d'en faire un deuxième avant le mois de juin. Cela n'empêche pas toutefois que l'étudiant qui souhaite une expérience supplémentaire puisse le faire en obtenant une convention de stage. En effet, de nombreux étudiants de la licence information-communication réalisent un ou plusieurs stages et ils ont la possibilité notamment à travers leurs choix d'options, d'être étroitement accompagnés pour la recherche de stage et de valoriser la restitution de leur expérience par des crédits ECTS. Enfin, la généralisation d'un stage obligatoire en L3 paraît difficile à mettre en place car une partie des étudiants consacre la fin de l'année universitaire à des candidatures et à des entretiens de sélection aux masters.

**Le même type de réponse peut être fait pour l'absence de départs à l'étranger en L3** (p. 4). Afin de favoriser l'internationalisation de la formation, plusieurs mesures sont toutefois en cours de réalisation : outre une meilleure information en L1-L2 sur les mobilités sortantes en lien avec la discipline, des accords-cadres de coopération sont en cours de traitement ainsi que la possibilité de solliciter des partenaires réguliers de la chaire UNESCO de l'Université. L'équipe pédagogique travaille actuellement à l'élaboration d'un dispositif « stages à l'étranger » en licence 3 .

Le comité d'expert a pointé **la logique de préprofessionnalisation trop prégnante** (p. 4). Avec un taux de poursuite en master supérieur à 85% pour toutes les mentions, la politique de l'établissement a mis l'accent, en Licence, sur une logique de pré-professionalisation, en proposant, pour chaque mention et de manière transversale, et dès la L2 parfois, un ou plusieurs modules pré-professionalisants préparant aux différents masters ciblés par la formation (5 modules, devenus 4 dans le cadre de la licence 3 information-communication). Cette logique sera maintenue dans la nouvelle offre de formation, en renforçant à la fois son caractère professionnalisant (en vue d'une insertion immédiate) et sa transversalité, là où c'est pertinent. En information-

communication, cette nouvelle offre de formation œuvrera à une meilleure conciliation entre préprofessionnalisation et poursuite d'études. Il s'agira ainsi de faire apparaître davantage les compétences en conception de supports info-communicationnelle. L'équipe pédagogique s'y emploie déjà en proposant, en sus des modules de spécialisation qui visent une poursuite d'études, des UE d'enseignements appliqués (initiation à des compétences techniques de mise en forme et d'intégration de textes et d'images notamment). Cela permettra de concilier les deux objectifs (poursuite d'études et insertion immédiate) et d'acquérir un socle de connaissances communes et des compétences appliquées attendues.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique souhaite apporter certains compléments demandés dans le rapport d'évaluation sur les points suivants :

**L'absence de partenariat spécifique avec l'environnement socio-professionnel** est pointée dans l'évaluation (p. 3). Or, la licence bénéficie des partenariats professionnels des masters. De même, la présence de l'actuelle responsable de la formation en tant que membre permanent de la Maison de l'image de Grenoble (Centre audiovisuel de Grenoble et Maison de la photographie) depuis 7 ans ; l'intervention de conférenciers professionnels (chargé de communication de la Casemate – CCSTI de Grenoble, d'anciens étudiants dans le cadre de la semaine OSE), la participation de représentants des secteurs et des champs de la communication au conseil de la licence (agence de communication Mezcalito Grenoble, Pixicom, etc.) montrent bien le souci de ce tissage avec les acteurs de la société civile autant pour s'informer des évolutions des métiers de la communication que pour répercuter ces évolutions dans l'offre de formation pour l'accréditation en cours.

Concernant l'absence de cours permettant la maîtrise des compétences d'un chargé de communication (p. 3), il nous semble important de souligner que la licence d'information-communication concilie, de manière différente, les objectifs de professionnalisation à court et long terme des étudiants en intégrant les prérequis des compétences de cadres intermédiaires (avec et sans poursuite d'études) et les compétences techniques de communication (sans poursuite d'études). Si la visibilité de sa mise en œuvre est clairement affichée dans le premier cas par les enseignements de spécialité, elle est moins lisible dans l'offre de formation sans pour autant en être absente dans le second cas. En effet, plusieurs enseignements dispensés proposent des travaux pédagogiques en lien avec les compétences de chargé de communication. Citons en premier lieu, le cours de « recherche d'information et rapport de synthèse » (UE Méthodologie) qui consiste en la recherche, la classification et la mise en forme de l'information sur différents supports de communication dans le but d'en faire une utilisation concrète. Ajoutons qu'un suivi spécifique des étudiants est mis en place par une « feuille de route » synthétisant autant le planning que les étapes de la conception qui vont du choix d'un sujet à la conception d'un document. L'ensemble de ces tâches permettent aux étudiants de s'investir dans des projets renvoyant explicitement à des missions de chargés de communication telles que la collecte de données, la mise en forme et la communication d'un événement via un support adapté. D'autres cours viennent compléter la possibilité pour des étudiants non issus de BTS et d'IUT

Présidence

d'acquérir ces techniques de la communication multi-support par la spécialisation proposée dans les parcours (design des documents numériques, études de cas marketing).

L'équipe pédagogique souhaite, enfin, en complément des remarques qui ont été communiquées pour le dossier du champ « Langues, Cultures, Communication, Sociétés » dans lequel elle s'insère, apporter quelques précisions et observations sur le lien entre l'intitulé du champ et la discipline concernée. La dénomination du champ concernant les deux termes – « cultures » et « sociétés » – ne paraît pas trop générale pour être en rapport évident direct avec la mention Information-Communication. Le rattachement à cette dimension permettra au contraire de mettre l'accent sur toute une dimension de la nouvelle offre de formation actuellement non visible et qui sera développée par l'UE « Communication, culture et société ». Des métiers très précis tels que médiateurs culturels donnent à voir le lien direct avec le champ. Le rattachement du GRESEC en co-tutelle avec l'UPMF permet le développement de projets de recherches et un adossement pour les formations donnant une meilleure visibilité de la perception de ce que recouvre effectivement l'intitulé du champ.

Lise Dumasy  
Présidente de l'université Stendhal

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Dumasy', with a long horizontal stroke underneath.

Présidence